



GT CNIS Indicateurs ODD



Compte-rendu de la première session du GT CNIS -Mercredi 28 juin 2017 -

Le GT CNIS s'est réuni, pour sa première session, en formation restreinte, le 28 juin 2017 au sein du Ministère de l'Économie et des Finances, sous la présidence de Monsieur Jean-René BRUNETIERE.

Ordre du jour

1. Objectifs de développement durable (ODD) : contexte international et national
2. Mandat du groupe de travail
3. Typologie des indicateurs et critères à retenir pour les sélectionner
4. Consultation publique et contributions reçues sur les indicateurs
5. Mode de fonctionnement du groupe de travail

Documents joints à ce CR

- o Diaporama de la présentation de S. EGHBAL-TEHERANI sur le contexte international, européen et national des indicateurs (version PDF) ;
- o Diaporama de la présentation de P. SILLARD sur une proposition d'une typologie pour les indicateurs onusiens (version PDF) ;
- o Diaporama de la présentation de P. SILLARD sur les contributions reçues : consultation publique et contributions des acteurs institutionnels (version PDF) ;
- o Grille de répartition des cibles en thématiques (version EXCEL) - INSEE.

Prochaine réunion du GT restreint

Mercredi **20 septembre 2017 après-midi** (lieu et horaire à préciser).



Membres du GT restreint

Président :

- M. Jean-René **BRUNETIERE**, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts ;

Rapporteurs :

- Mme Sylvie **EGHBAL-TEHERANI**, Cheffe de la mission coordination statistique de l'INSEE ;
- M. Patrick **SILLARD**, Sous-directeur de la valorisation et de la stratégie de la donnée (service statistique du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire) (en remplacement de M. Frédéric **VEY**) ;

Participants :

- M. Gérard **BADEYAN**, Représentant du service statistique du ministère en charge des Solidarités et de la Santé ;
- M. Jean-Jacques **BENEZIT**, Représentant du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux au ministère en charge de l'Agriculture (Pilote ODD2)et Haut Fonctionnaire au développement durable ;
- M. Martin **BORTZMEYER**, Adjoint à la cheffe de la délégation au développement durable du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Mireille **CAMPANA**, Représentante du ministère en charge de l'Économie (Pilote ODD 9) et Haut Fonctionnaire au développement durable ;
- Mme Anne-France **DIDIER**, Représentante de la délégation à la mer et au littoral du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire (Pilote ODD 14) ;
- M. Philippe **JAHSHAN**, Président de l'Association Coordination Sud ;
- Mme. Estelle **MIDLER**, Représentante du service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'Agriculture ;
- M. Gilles **ORZONI**, Chef du bureau de l'évaluation économique de l'aménagement et des territoires au ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire ;
- Mme Victoire **PERRIN**, Stagiaire au ministère en charge des Solidarités et de la Santé(en remplacement de M. Pascal **FROUDIERE** et M. Alexis **RINCHENBACH**) ;
- Mme Claire **PLATEAU**, Responsable de la coordination sur le développement durable à l'INSEE ;
- Mme Élodie **RICAUD**, Chargée de mission (vacataire) au service de la donnée et des études statistiques(service statistique du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire) ;
- M. Robin **SAINOT**, Économiste au ministère en charge de l'Europe et des Affaires Étrangères (en remplacement de M. Victor **RAYNAUD**);
- Mme Béatrice **SEDILLOT**, Cheffe du service de la statistique et de la prospective du ministère en charge de l'Agriculture ;
- Mme Laure **TURNER**, Cheffe de la méthodologie statistique et des études du ministère en charge de l'Intérieur.



Absents excusés :

- M. Jérôme **ACCARDO**, Chef du département ressources et conditions de vie des ménages à l’Insee;
- M. Pascal **FROUDIERE**, Chargé de mission à la direction générale de la Cohésion Sociale du ministère en charge des Solidarités et de la Santé (Pilote ODD 1) ;
- Mme Claire **HEDON**, Présidente d’ATD Quart Monde ;
- M. Victor **RAYNAUD**, Représentant du ministère en charge de l’Europe et des Affaires Etrangères ;
- M. Alexis **RINCKENBACH**, Chef du bureau des affaires européennes et internationales du ministère en charge des Solidarités et de la Santé (Pilote ODD5) ;
- M. Frédéric **VEY**, Chef du bureau des indicateurs, études et sciences de la donnée pour le développement durable (service statistique du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire).



15 (Vie terrestre). L'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), également retenu, est quant à lui piloté par le ministère en charge de l'Europe et des affaires étrangères ;

→ La DDD souhaite que les indicateurs de référence pour le suivi des 6 ODD « prioritaires » en 2018 soient disponibles pour ce point d'étape.

Actuellement, deux consultations sont en cours par le CGDD :

- Une consultation publique sur les indicateurs de suivi des ODD, disponible en ligne sur la plateforme Etalab ;
- Une consultation sur le point d'étape 2017 de la France pour le FPHN auprès des parties prenantes des 6 ODD « prioritaires » pour 2017.

La volonté des Nations Unies et de la France est d'associer l'ensemble des parties prenantes - société civile et acteurs institutionnels - à la mise en œuvre des ODD. Un travail d'explication devra être fait au niveau national pour mobiliser et impliquer tous les acteurs dans la concertation engagée sur les ODD.

La DDD souhaite que le rôle respectif des services statistiques et des services administratifs des ministères et de l'INSEE dans la transmission des indicateurs au niveau de l'ONU soit précisé.

Ce que le CGDD attend du GT CNIS :

- ✓ Adoption d'une liste d'indicateurs de suivi des politiques nationales visant les ODD ;
- ✓ Zoom sur les indicateurs des ODD définis comme « prioritaires » en 2018 avec leurs définitions et valeurs, à échéance du FPHN de l'année prochaine ;
- ✓ Concertation avec l'ensemble des parties prenantes des ODD.

S. EGHBAL-TEHERANI présente le contexte international, européen et national concernant les indicateurs de suivi des ODD : cf. diaporama de la présentation.

2. Mandat du groupe de travail

Le Président JR. BRUNETIERE rappelle que le livrable à produire à l'issue du GT est un tableau de bord de suivi des ODD pour la France.

Un premier travail devra être engagé par le groupe restreint pour définir un classement des indicateurs onusiens.

Plusieurs typologies sont proposées :



- a) Indicateur pertinent ou non pertinent pour le suivi des politiques françaises ;
- b) Disponibilité au niveau national :
 - o Indicateur national existant conforme à indicateur de l'ONU (tiers I et II) ;
 - o Indicateur « proxy /pas très lointain » de l'indicateur de l'ONU ;
 - o Indicateur qui peut être produit moyennant une charge de travail « raisonnable » ;
 - o Indicateur trop difficile à produire.

Ce classement pourra être complété par des indicateurs nationaux complémentaires, nécessaires pour suivre les points particuliers des stratégies nationales.

Le groupe restreint se réunira à deux reprises pour réaliser ce travail : aujourd'hui et le 20 septembre 2017. À l'issue de ces deux séances, une méthode de travail et de classification des indicateurs sera arrêtée. Elle sera soumise à validation lors du bureau du CNIS au mois d'octobre 2017.

Les travaux réalisés seront également soumis à discussion au sein d'un groupe élargi, le groupe plénier. Ce groupe plénier réunira tous les services statistiques ministériels, ainsi que les pilotes désignés et toutes les parties prenantes associées aux 17 ODD, tout en veillant à ne pas dépasser une certaine limite en termes de nombre de participants (organisation).

Il est prévu que le groupe plénier se réunisse une fois par an.

Le Président donne la parole aux membres du groupe.

Le débat a permis de préciser les points suivants :

- La finalité du Tableau de Bord (TB) :
 - Le TB a pour objectif de suivre l'avancement de la mise en œuvre des ODD au niveau national, à travers des indicateurs adaptés à la situation française.
- Les acteurs associés à la construction du TB :
 - Une concertation doit être engagée entre les porteurs de politiques, les services statistiques et la société civile pour chaque ODD.
Des structures (établissements publics, ONG, etc.) possèdent des instruments de suivi sur les ODD, il serait intéressant d'en prendre connaissance (AFD par exemple).
- Des règles de construction du TB et de sélection des indicateurs :
 - Taille du TB : le nombre d'indicateurs doit être limité - l'intérêt d'un tableau de bord se dégradant quand le nombre d'indicateurs est trop important ;
 - Pertinence : les indicateurs retenus doivent être pertinents pour suivre les stratégies nationales en vue de l'atteinte des cibles et des objectifs. La France doit se doter d'un cadre de référence de mise en œuvre des politiques publiques en faveur des ODD, notamment pour les ministères.



- Qualité : les indicateurs doivent porter une information spécifique; il faut éviter la redondance d'informations entre les indicateurs (corrélation) ;
- Fréquence de production : une production annuelle de chaque indicateur retenu dans le tableau de bord n'est pas nécessaire, les objectifs étant à horizon 2030 et le suivi annuel n'étant pas imposé ;
- Équilibre : le TB devra intégrer prioritairement des indicateurs internationaux, européens et français pour éviter de dupliquer le travail;
- Indicateurs non statistiques : le TB pourra proposer des indicateurs non statistiques et des indicateurs transversaux.

Concernant le niveau international, il est rappelé que :

- Chaque indicateur est piloté par une agence onusienne.
- La liste actuelle des indicateurs de l'ONU ne peut plus être modifiée ou complétée par de nouveaux indicateurs, d'ici 2020.
- Les méthodologies de construction de ces indicateurs sont, quant à elles, modifiables tant qu'elles n'ont pas été validées (notamment pour les indicateurs internationaux en tier 3²).
- La collecte des indicateurs internationaux sera réalisée chaque année par l'agence Onusienne pilote : cf. document transmis lors de la réunion « Les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable - Contexte international et national »
- L'UE établira un rapport de suivi des ODD, mais n'a pas obligation de rapportage au niveau international.
- En juillet 2019, le FPHN réunira les chefs d'État ; à cette occasion un cadre de référence de suivi national des ODD devra être mis en place.

Une précision a été apportée concernant la liste d'indicateurs de l'ONU qui est fixée : le GT n'a pas mandat à discuter de la pertinence ou non de ces indicateurs pour le suivi international. Il doit se concentrer sur les indicateurs pertinents pour le suivi des politiques nationales.

3. Typologie des indicateurs et critères à retenir pour les sélectionner

P. SILLARD propose une grille de lecture des indicateurs de l'ONU, pour faciliter le travail de sélection et définir la pertinence de ces indicateurs au niveau national. Cette typologie serait adaptée aux indicateurs onusiens et aux indicateurs complémentaires : cf. diaporama de la présentation.

²Le « tiers-trois » comprend des indicateurs sans méthodologie stabilisée à ce jour, ni données disponibles.



Plusieurs points sont discutés sur la proposition de typologie :

- La production de données : des données sont produites pour des indicateurs au niveau européen mais pas au niveau mondial ni français. Par exemple : l'indicateur 14.3.1 Acidité moyenne des mers.
 - Il faut prendre en compte dans la grille les indicateurs produits au niveau européen pour ne pas dédoubler le travail engagé ;

- La méthodologie appliquée: dans les thématiques liées à la biologie et aux océans, de nombreuses données sont produites à partir de moyenne de points issus de prélèvements ou d'analyses. Les indicateurs produits peuvent représenter des zones cartographiques bien définies, pouvant, dans certains cas, correspondre à des zones qui ne sont pas strictement nationales. Par exemple : les mesures du pH des océans se réfèrent à des zones très larges qui n'épousent pas les frontières maritimes des pays.
 - Un travail de concertation avec des experts scientifiques doit être engagé dans ces domaines spécifiques.

- Les cibles: beaucoup d'indicateurs ne renseignent pas complètement les cibles. Des indicateurs de moyens manquent pour évaluer les stratégies mises en place afin de répondre aux objectifs.
 - Au niveau international, les cibles sont fixées mais elles pourront être éventuellement complétées par des cibles nationales dans le TB.

 - Le TB pourrait inclure des indicateurs de moyens pour suivre les politiques et stratégies françaises dans l'atteinte de ces cibles.

- L'Outre-mer : faut-il systématiquement produire une valeur d'indicateur spécifique à l'Outre-mer, afin de rendre compte des inégalités existantes entre la métropole et ces territoires : par exemple pour la pauvreté ? La résolution de l'ONU va dans ce sens : elle insiste pour que les indicateurs soient désagrégés au niveau infra-national en fonction de la géographie, du sexe et du niveau de vie.

Au vu de ces différents points, le Président JR. BRUNETIERE souhaite que les membres du GT ciblent les indicateurs pouvant poser problèmes/débats et explicitent les différents points à travers



une courte note de problématique.

Il est retenu de faire évoluer la grille sur les points suivants :

- La classification proposée doit identifier les indicateurs onusiens et européens pour être complète. Les colonnes suivantes seront ajoutées :
 - Typologie internationale : l'indicateur est-il produit au niveau de l'ONU ;
 - Typologie européenne : l'indicateur est-il produit au niveau Eurostat ;
 - Deux sous-colonnes alimenteront la colonne Pertinence : Pertinence de l'indicateur au niveau français / Pertinence de l'indicateur par rapport à la cible ;
 - Commentaires : pour faire état de difficultés rencontrées ou de questions lors du classement de l'indicateur.

Le Président JR.BRUNETIERE souhaite que les participants réalisent un « test » de classement des indicateurs des ODD retenus pour 2017, entre les deux réunions du groupe restreint, pour évaluer la solidité de la démarche. Le classement sera discuté à la prochaine réunion. Une nouvelle version de la typologie sera communiquée aux membres du GT avec le projet de compte-rendu de la présente réunion.

4. Consultation publique et contributions reçues sur les indicateurs

P. SILLARD présente une note de synthèse de la consultation et des contributions reçues : cf. diaporama de la présentation.

Un travail de communication devra être engagé pour avoir plus de retours des parties prenantes, experts ou non dans les domaines des ODD et des indicateurs.

La consultation est un outil important de concertation avec la société civile.

- Il sera nécessaire de définir son utilisation pendant le groupe plénier.
- La proposition du groupe est d'arrêter la consultation sous sa forme actuelle et de la relancer à l'automne sur l'ensemble des ODD

5. Mode de fonctionnement du groupe de travail

Le Président JR. BRUNETIERE indique qu'à l'issue des deux premières réunions du groupe restreint, le travail se poursuivra dans un groupe plénier.



Ce groupe élargi réunira :

- Des membres des SSM ;
- Des représentants des ministères associés aux ODD ;
- Des organisations syndicales et ONG ;
- Des chercheurs ;
- Des représentants des collectivités et de la société civile ;
- Des représentants des commissions thématiques du CNIS ;
- Des membres du CESE, etc.

→ Le Président demande aux participants de proposer une liste de personnes qui pourront être invitées au groupe plénier. Cette liste sera transmise aux rapporteurs avant la seconde réunion. La liste finale constituée sera soumise à discussion lors de la deuxième séance, le 20 septembre, afin de limiter le groupe à une soixantaine de participants.

Compte tenu de la multiplicité des thématiques couvertes, il n'est pas envisageable de travailler en groupe plénier en permanence. Le groupe se répartira donc en 3 sous-groupes d'une vingtaine de participants qui travailleront à la sélection des indicateurs.

→ L'INSEE produira une grille de répartition des cibles en 3 classes selon les thématiques: environnement - santé/social – économie/activité.

Le groupe plénier se réunira une fois par an pour valider les travaux engagés par les sous-groupes.

Décisions :

- i.** Création d'un groupe plénier d'une soixantaine de participants qui se réunira une fois par an ;
- ii.** Création de 3 sous-groupes d'une vingtaine de participants ;
- iii.** Fixer les critères de répartition des indicateurs et cibles en 3 classes pour examen pour les sous-groupes.

Conclusion de la séance par le Président

Le Président JR. BRUNETIERE indique que :

- Le groupe restreint sera élargi, dès la seconde réunion, aux chefs de files de plusieurs ODD, à savoir : la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB), la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP), la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) et le Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SEIDD) du ministère en charge de la Transition Écologique et Solidaire ainsi que le Haut Fonctionnaire au Développement Durable de l'Éducation nationale ;



- Une classification des indicateurs en deux niveaux pourra être proposée, comme c'est le cas pour la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015 – 2020 (SNTEDD) ;
- Toute proposition d'indicateur devra être accompagnée par une fiche qui précise la méthodologie appliquée, les sources de données, etc.

Décisions :

- i. Élargissement du groupe restreint dès la seconde réunion ;
- ii. Toute proposition d'indicateur devra être accompagnée d'une fiche de description/faisabilité préparée par le proposant.

Le Président JR. BRUNETIERE remercie les participants et clôture la réunion.

Fin de la séance : 17h30



Pour la prochaine réunion:

- i. Compléter la grille de typologie dans son domaine de spécialité :
 - ODD 1 : M. P. FROUDIERE ;
 - ODD 2 : Mme B. SEDILLOT (Mme E. MIDLER) ;
 - ODD 3 : M. G. BADEYAN ;
 - ODD 5 : M. A. RINCKENBACH ;
 - ODD 9 : Mme M. CAMPANA ;
 - ODD 14 : Mme AF. DIDIER ;
 - ODD 17 : M. R. SAINSOT.
- ii. Pour les indicateurs sujets à débat ou obstacle, rédiger une courte note de problématique.
- iii. Proposer aux rapporteurs une liste de personnes pouvant être invitées à participer au groupe plénier (pour les 17 ODD) ;

Ces documents devront être envoyés aux rapporteurs avant la seconde réunion.

